Contribution du Département de la Lozère au

Schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI)

de la Région Occitanie

Août 2016

Sommaire

I - Des sites universitaires en Lozère : état des lieux

1.1 - Antennes universitaires
1.2 - Écoles d'enseignement supérieur
1.3 - Sections de Technicien Supérieur

II - Atouts des sites universitaires lozériens

2.1 - Des études « vraiment » supérieures
2.2 - Une vraie vie étudiante
2.3 - Une enquête auprès des étudiants

III – Propositions du Département de la Lozère au SRESRI

3.1 - Un conventionnement du type « contrat de site »
3.2 - Soutien à la recherche sur des thématiques départementales
3.3 - Amélioration et développement de l'accueil des étudiants

I - DES SITES UNIVERSITAIRES EN LOZERE : ETAT DES LIEUX

1.1 - Antennes universitaires

La plus ancienne implantation universitaire sur le territoire départemental est, comme pour chaque département, la **Faculté d'Éducation et son École supérieure du Professorat et de l'Éducation (E.S.P.E.).** En effet, héritière des Écoles normales de la fin du XIX^{e} siècle, puis des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (I.U.F.M.), la Faculté d'Éducation est installée physiquement dans les locaux de l'ancienne École normale, locaux qui sont toujours la propriété du Département qui en assure l'entretien et la rénovation. Une convention d'occupation est d'ailleurs en cours de ré-actualisation avec l'université de Montpellier.
L'internat a été remis à neuf et est toujours occupé par les étudiants de manière optimale. Environ 60/70 étudiants prépare le concours de recrutement des professeurs des écoles. La création d'un centre de documentation commun avec CANOPE, avec qui l'université partage le bâtiment, a permis d'optimiser l'espace en fusionnant les centres de documentation des deux institutions. Le Département a pris en charge la totalité de ces travaux. Outre l'hébergement de la Faculté d'Éducation, compétence toujours obligatoire des Départements, une aide au fonctionnement est attribuée chaque année par le conseil départemental.

Les deux autres implantations universitaires sont nées à l'initiative du Département qui a souhaité renforcer l'attractivité de son territoire mais aussi maintenir, voire attirer, de la « matière grise ». Les universités de Montpellier et de Perpignan pilotent donc deux antennes, l'une dans le nord Lozère, à Orfeuillette (commune d'Albaret-Sainte-Marie) et l'autre à Mende.

L'I.S.E.M. (Institut des Sciences de l'Entreprise et du Management) propose une formation de haut niveau dans le domaine des sciences de gestion, plus particulièrement la gestion hôtelière, à Orfeuillette. Entre 40 et 60 étudiants y préparent leur Master chaque année. La proximité avec le Château d'Orfeuillette, hôtel 4 étoiles, et celle du Lycée Hôtelier du Sacré-Coeur, à Saint-Chély-d'Apcher dont la qualité est reconnue nationalement, participent de l'excellente réputation de cette antenne universitaire. D'ailleurs, les étudiants déjeunent au restaurant du lycée, les échanges sont ainsi très fructueux. Afin de soutenir cette formation « à la campagne », comme la désigne les étudiants eux-mêmes, le Département accorde une subvention de fonctionnement à l'université de Montpellier.

Le Département a également été à l'origine de l'installation de l'**université Via-Domitia de Perpignan à Mende**. Il s'agit d'une antenne de la Faculté Tourisme-Hôtellerie internationale, préparant environ 150 étudiants à plusieurs licences et Masters en tourisme et web communication. Une spécificité permet également d'attirer certains étudiants. En effet, le Département a mis en place un jumelage avec la province du Ghizhou, en Chine. Dans cette dynamique, un partenariat entre l'université de Perpignan, antenne de Mende, et l'université de Guiyang s'est mis en place. Chaque année, le Département prend en charge l'hébergement de 4 étudiants chinois en provenance du Ghuizhou et apporte une subvention de fonctionnement pour l'enseignement du chinois au sein de l'antenne mendoise. Des étudiants français sont également pris en charge par l'université de Guiyang chaque année. Ce partenariat est très important pour l'identité de l'antenne universitaire mendoise car quelques d'étudiants choisissent le site en raison de cet échange franco/chinois et de la présence de l'enseignement du chinois. Le Département intervient, chaque année, financièrement pour aider au fonctionnement de l'antenne mais aussi au partenariat avec la province chinoise.

Pour ces trois sites, dépendant de deux universités régionales, les aides du Département pour leur fonctionnement respectif sont indispensables à leur maintien sur le territoire.

1.2 - Écoles d'enseignement supérieur

Trois écoles complètent le paysage universitaire du département : l'I.F.S.I.L. (Institut de Formation en Soins Infirmiers de Lozère) à Mende, l'E.T.E.S. (École de Travail Éducatif et Social) à Marvejols et Sup'Agro à Florac.

L'I.F.S.I.L. (Institut de Formation en Soins Infirmiers de Lozère) dépend de l'hôpital de Mende et accueille environ 90 étudiants chaque année : entre 40 et 50 étudiants pour la profession d'infirmier (ère) et autant pour la profession d'aide-soignant(e).

L'E.T.E.S. (École de Travail Éducatif et Social) est une école privée qui prépare aux métiers de l'éducation spécialisée. Environ 200 étudiants et professionnels profitent de ces formations. Cet établissement assure également des modules importants de formation continue, toujours très suivis étant donné le poids important des établissements de santé dans le département. La filière santé, représentée également par la préparation de plusieurs Brevets de Technicien Supérieur (voir chapitre suivant), est l'une des filières les plus dynamiques en termes d'emplois sur le territoire. **Une meilleure visibilité globale de l'ensemble de la filière serait un atout certain d'attractivité.**

Sup'Agro de Florac est une antenne de Montpellier Sup-Agro. Cette antenne est spécialisée dans l'éducation à l'agro-environnement, avec une mission d'appui à l'enseignement agricole, et surtout bien implanté au cœur du site classé patrimoine mondial de l'Unesco Causses et Cévennes, avec de forts liens avec le Parc national des Cévennes. Sa localisation fait toute sa force et son attractivité auprès des étudiants.

Le Département n'accorde pas d'aide de fonctionnement aux trois écoles du territoire mais a participé aux travaux d'investissement de Sup'Agro, à Florac (création de nouveaux locaux avec, notamment un amphithéâtre très fonctionnel).

1.3 - Sections de Technicien Supérieur

Grâce à **24 sections de technicien supérieur** qui préparent au Brevet de technicien supérieur, le territoire départemental est bien irrigué. Le rôle géographique de ces implantations est important à souligner. En effet, une formation supérieure dans les métiers du bois se justifie à Javols, entre l'Aubrac et les forêts de Margeride, tout comme à la pisciculture au lycée agricole de La Canourgue. Réparties entre lycées publics et lycées privés, ces formations restent très attractives et forment environ 400 étudiants par an. Certaines d'entre elles, comme le lycée hôtelier du Sacré-cœur à Saint-Chély-d'Apcher, ont une aura nationale.

Le Département n'intervient bien sûr pas financièrement auprès des lycées. Néanmoins, depuis plusieurs années, l'aide de notre collectivité est régulièrement sollicitée pour la mise en place de moyens de communication pour soutenir l'attractivité de toutes ces formations.

C'est pourquoi, afin de rassembler les étudiants des six établissements ci-dessus et ceux préparant des B.T.S., le Département a créé un événement en octobre de chaque année, en organisant un **accueil officiel des nouveaux inscrits**. C'est l'occasion de présenter le département qui va les accueillir le temps de leurs études (offres culturelles, sportives, co-voiturage avec l'association Voisine 48, etc.). Un document unique de communication a, pour cette occasion, été conçu qui, sans lister les formations qui évoluent chaque année, présente les atouts des enseignements pratiqués sur notre territoire. Ce document vient en appui aux informations propres des établissements lors de salons et/ou de rencontres. Les établissements peuvent donc l'utiliser à l'occasion de toutes les manifestations qu'ils organisent. Nous avons choisi de l'intituler : « ***Lozère : des études vraiment supérieures !*** ».

En intégrant les étudiants des 24 S.T.S. préparés dans le département, la population étudiante rassemble près de **1000 individus**, répartis entre Mende, Marvejols, Florac, Langogne, La Canourgue et Saint-Chély-d'Apcher.

II - ATOUTS DU DEPARTEMENT POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

2.1 - Des études « vraiment » supérieures

L'atout majeur du département, commun à tous les établissements installés sur le territoire, est le **taux de réussite des étudiants**. Dans de nombreuses spécialités, la Lozère a les meilleurs taux de l'ex-Région Languedoc-Roussillon. En effet, les effectifs à taille humaine permettent un suivi étroit des travaux universitaires par les enseignants ainsi qu'une relation directe et privilégiée avec ces derniers, ce qui est très apprécié par les étudiants. Les projets sont donc toujours très personnalisés.

Deuxième atout non négligeable : **des formations spécifiques, en adéquation avec le territoire**. En effet, Sup'Agro Florac et l'université Via-Domitia de Perpignan mettent l'accent sur des formations en lien avec l'environnement et le tourisme, notamment le tourisme rural et les activités de pleine nature. Les diplômes d'excellence de l'I.S.E.M. de l'université de Montpellier à Orfeuillette fonctionnent en relation étroite avec le très réputé lycée hôtelier de Saint-Chély-d'Apcher. **L'échange avec la province du Guizhou, en Chine**, attire les étudiants qui ont une formation en chinois et qui choisissent Mende pour cette raison.

De manière générale, la nature préservée de ce département est attractive et permet une sérénité, dans les études, que les milieux urbains procurent rarement.

2.2 - Une vraie vie étudiante

Troisième atout : les **prix des loyers des hébergements**. Outre l'internat de la Faculté d'Éducation qui propose des chambres à un prix très attractif, les coûts de loyer sont très inférieurs à ceux des grandes villes universitaires. De manière générale, la vie est moins chère qu'en ville. Ce dernier point pourrait d'ailleurs être plus largement utilisé dans les documents de communication des différents établissements.

Quatrième atout : les **importantes infrastructures sportives et leur accès**. En effet, quasiment tous les sports peuvent être pratiqués en Lozère et les prix sont également très inférieurs à ceux pratiqués par les grandes villes universitaires. Il faudrait d'ailleurs développer les tarifs étudiants des différents clubs sportifs départementaux, plus habitués au public scolaire qu'universitaire.

Cinquième atout : **la proximité de tous les lieux**, institutions, salles de spectacle, salles de sport, cinémas… Pas d'embouteillages, ni de souci de parking (souvent gratuits d'ailleurs). Et les quelques discothèques du territoire proposent toutes des soirées étudiantes, souvent organisées d'ailleurs par les associations d'étudiants !

2.3 - Une enquête auprès des étudiants

Une enquête auprès de tous les étudiants de Lozère a été réalisée en 2013 par le Département, sur la base d'un questionnaire réalisé en partenariat entre les établissements universitaires, les écoles et les lycées proposant des BTS. Près de 50 % des inscrits de ces établissements ont répondu et les résultats sont très intéressants. Sans les livrer tous ici, les points essentiels à souligner sont les suivants :

- **58 %** d'entre eux ont choisi la Lozère **en raison de la formation proposée**

- **67 %** d'entre eux **ne considèrent pas comme une difficulté le fait d'être en territoire rural** et en montagne, même si certains soulignent le manque de transports en commun (22 % n'ont pas de véhicule)
- **59 %** logent en **location individuelle** et 16 % en co-location
- **42 %** n'**ont pas accès à une restauration collective** (et 46 % de ces derniers considèrent que ce serait un plus)
- **88 %** estiment nécessaire la **mise en place d'un service de type CROUS.**

En résumé, si les atouts signalés dans la première partie de ce chapitre sont confirmés en grande partie par cette enquête, plusieurs points pourraient être améliorés. Certains ne peuvent l'être qu'avec l'accompagnement de la Région, d'où les propositions du Département qui alimentent la troisième et dernière partie de la contribution départementale pour le Schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

III - PROPOSITIONS DU DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE AU SRESRI

3.1 - Un conventionnement du type « contrat de site »

Le Département de la Lozère souhaite continuer à soutenir fortement les antennes universitaires installées sur son territoire, à savoir les universités de Montpellier et de Perpignan. Il a été à l'origine de deux d'entre elles et reste convaincu de l'importance de leur maintien sur le territoire départemental. Les **contrats de sites**, tels qu'ils sont pratiqués dans l'ex-Région Midi-Pyrénées, seraient une formalisation pertinente des aides allouées au fonctionnement et des aides complémentaires que la nouvelle Région pourrait mettre en place afin de permettre à ces établissements d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants. La mise en commun de financements croisés et leur affichage serait un soutien important aux antennes universitaires du territoire en direction de leurs tutelles.

En outre, le Département reste **très ouvert à toute proposition d'ouverture de nouvelles antennes ou de nouvelles écoles**, persuadé de la forte attractivité que ces formations entraînent. Le domaine environnemental est, entre autres, à développer encore. En effet, la présence d'un parc national bien implanté, le Parc national des Cévennes, et de deux parcs régionaux en pré-figuration, celui de l'Aubrac et celui du Haut-Allier, permet d'avoir du personnel spécialisé qui pourrait intervenir en soutien aux enseignants de manière efficace et professionnelle. Le maillage du territoire est important : or, dans la partie nord-est du département, par exemple, il n'y a aucune antenne universitaire, ni école. Seul un lycée prépare à des S.T.S. alors que des atouts sont présents. Le lac de Naussac est un point fort de l'attractivité touristique du département et la desserte de Langogne par le train, « Le Cévenol », permet un accès privilégié au secteur.

La visibilité des filières, entre formations courtes (BAC + 2) et les plus longues (LMD, voire doctorat), est peu affichée sur notre territoire. Il a été évoqué plus haut la **filière santé**, qui fournit un volume d'emplois non négligeable. La **filière tourisme**, avec plusieurs établissements préparant des diplômes différents, mériterait sans doute un affichage plus global à l'échelle du Département. Enfin, les nouveaux métiers en lien avec le numérique sont bien présents dans plusieurs formations et mériteraient aussi une communication plus pro-active. Sur ce dernier point, la contribution du Département pour le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, consacre un chapitre à l'apprentissage en insistant, notamment, sur l'école nouvellement créée « **Codi n'camp** », labellisée « **Grande école du numérique** ». Elle va permettre à des personnes éloignées de l'emploi de recevoir une formation de « web-développeur » et, ainsi, prouver que la ruralité est un terrain propice à la créativité et à l'innovation. L'école est implantée à Mende avec un recrutement de stagiaires à l'échelle départementale mais également de toute la Région. Le partenariat déjà développé avec les entreprises au niveau local et régional, sous forme d'intervenants professionnels, de masters class thématiques, de projets tutorés et d'organisations d'événementiels conjoints permet de favoriser l'insertion des stagiaires.

3.2 - Soutien à la recherche sur des thématiques départementales

Au-delà des aides au fonctionnement signalées en première partie, et qui ne concernent qu'une partie des établissements, la mise en synergie des six établissements universitaires (la Faculté d'Éducation et l'I.S.E.M d'Orfeuillette pour l'université de Montpellier, l'antenne mendoise de l'université de Perpignan, l'I.F.S.I.L., Sup'Agro Florac et l'E.T.E.S. de Marvejols) a été accompagnée par le Département. Des réunions régulières, depuis 2011, auxquelles se sont ajoutés les proviseurs de certains lycées en 2013, permettent d'avoir une bonne connaissance de l'organisation interne des établissements et une visibilité des atouts et faiblesses des formations pratiquées en Lozère. En effet, plusieurs projets avaient été portés et n'avaient pu être concrétisés, faute de moyens financiers. Le soutien de la Région, pour certains d'entre eux, pourrait permettre de les ré-activer.

Pour exemple, la création d'une **Maison de la Recherche** qui offrirait une possibilité d'accueil aux chercheurs (français ou étrangers) et/ou aux jeunes doctorants. En effet, trop peu d'étudiants choisissent un sujet de recherche concernant le département car l'hébergement étudiant n'est possible, à ce jour, que par le biais de la location privée. Seule la faculté d'Éducation possède un internat mais ce dernier est occupé par les étudiants qui préparent le concours. Aucune chambre n'est disponible pour l'hébergement temporaire, de quelques semaines ou quelques mois. Sans envisager la construction d'un bâtiment spécifique, une mise à disposition de locaux inoccupés aménageables pourrait permettre un hébergement, et donc un accueil privilégié des étudiants-chercheurs.

Autre possibilité : la reconduction du **dispositif d'allocations de recherche**, de type bourses CIFRE, dispositif qui existait en ex-Région Midi-Pyrénées, aurait un effet facilitateur en direction des jeunes étudiants chercheurs pour que ces derniers choisissent des sujets portant sur le département.

3.3 - Amélioration et développement de l'accueil des étudiants

Un dernier « point noir » est signalé par de nombreux étudiants : l'**absence du CROUS** dans notre département. En effet, quasiment tous les étudiants choisissant d'étudier en Lozère doivent se tourner vers l'offre locative privée, seuls la Faculté d'Éducation et certains lycées ayant un internat. Le C.R.O.U.S. ne propose pas d'antenne en Lozère car l'effectif d'étudiants est trop faible.
Il faudrait donc réfléchir à créer une structure (associative ?) qui permettrait de jouer le rôle d'un C.R.O.U.S. universitaire à l'échelle du département. Une telle structure, pourquoi pas dématérialisée d'ailleurs, aurait l'avantage de rassembler toutes les informations pertinentes pour les étudiants lozériens. Aujourd'hui, les informations sont diffusées de manière aléatoire, souvent via Internet. L'éclatement territorial de toutes les formations dispensées en Lozère ne facilite pas le regroupement d'informations. Lors de la journée d'accueil organisée par le Département, certains étudiants ont découvert les offres sportives et/ou culturelles à cette occasion. Le tissu associatif est important et actif en Lozère : trop peu d'étudiants en profitent. Il faut absolument améliorer la diffusion des informations en direction de ce public.

Annexe :

Dépliant, conçu par le Département, commun à tous les établissements d'enseignement supérieur.